



CARTULARE DI CANDIDATURA
DOSSIER DE CANDIDATURE

CHJAMA A MANIFESTAZIONE DI INTARESSU
Appel à Manifestation d'Intérêt

MESSA IN RETA DI L'ATTORI DI A CULTURA
SCIENTIFICA TECNICA E INDUSTRIALE
Mise en Réseau des Acteurs
de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle

ORGANISME DEMANDEUR (à remplir en caractère d'imprimerie)

NOM DE L'ORGANISME :

ADRESSE :

.....

.....

INTITULE DU PROJET :

.....

TELEPHONE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MAIL :

DESCRIPTIF ET OBJECTIFS

Les orientations stratégiques en matière de culture scientifique sont définies dans la convention-cadre quadripartite CSTI 2023-2027 qui vise à favoriser un dialogue « science avec et pour la société » et à promouvoir l'égalité des chances et d'accès à la connaissance en Corse.

L'objectif est ainsi d'impulser une dynamique territoriale cohérente et harmonieuse en matière de diffusion des savoirs auprès d'un large public et en faveur d'un resserrement du dialogue entre la science, la recherche et la société. Il s'agit de définir les modalités d'une ambition commune et d'une culture scientifique partagée, en menant une réflexion stratégique collective s'appuyant sur la mise en œuvre de projets partenariaux.

Pour ce faire, la convention cadre 2023-2027, approuvée par l'Assemblée de Corse le 20 décembre 2023 (délibération n° 23/167 AC), entre la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse, la Préfecture de Corse et l'Université de Corse fixe le cadre d'une nouvelle organisation qui s'articule autour de plusieurs actions dont celle de mettre en réseau les acteurs de la culture scientifique.

Ainsi, afin d'appuyer les partenaires de la convention cadre dans leur mission de pilotage des actions de CSTI, un appel à manifestation d'intérêt est lancé afin de recueillir des propositions d'initiatives originales contribuant à favoriser, renforcer et consolider l'écosystème CSTI autour du dialogue « science et société », et ce, sur l'ensemble du territoire insulaire.

➤ **Objectifs généraux :**

- la détection de nouvelles structures développant des actions en faveur du dialogue « Science avec et pour la société » ;
- la fédération et la mise en réseau des acteurs territoriaux de la CSTI avec notamment la constitution d'un catalogue de compétences partagé ;
- l'optimisation des actions du réseau territorial grâce à une animation proposant notamment l'échange d'informations ;
- la valorisation de la « CSTI » sur tout le territoire insulaire ;
- le développement et la mutualisation des pratiques, des équipements et des contenus ;
- l'organisation de rencontres afin de créer une synergie par des temps forts organisés pour les acteurs de terrain autour du dialogue « Science avec et pour la société » ;
- Favoriser la montée en compétences des acteurs du territoire avec notamment la proposition et la diffusion d'offres de formation.

LES CONDITIONS d'ATTRIBUTION DE L'AIDE

MODALITÉ DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET :

▶ **Bénéficiaires :**

- Etablissements Publics Locaux d'Enseignement,
- Organismes de recherche,
- Associations Loi 1901,
- Collectivités de droit commun,
- Communes et intercommunalités,

- Etablissements publics.

► Périodicité :

Cet appel à manifestation d'intérêt se déroulera du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2027.

► Critères de recevabilité du projet :

- Mettre en œuvre des modes d'organisation innovants,
- S'inscrire dans la politique nationale, euro-méditerranéenne et internationale de la CSTI,
- Répondre à des besoins sociaux, sociétaux et environnementaux,
- Déployer, de façon individuelle ou au sein d'un consortium, l'organisation d'opérations **sur l'ensemble du territoire Corse**,
- Développer l'accompagnement des structures non spécialistes et mettre en réseau les structures ayant vocation à vulgariser les sciences.

► Évaluation du projet :

Le projet devra remplir les conditions de recevabilité mentionnées ci-dessus. Une évaluation de la qualité des projets, comprenant divers critères, sera établie par le comité territorial de pilotage et d'évaluation.

► Critères de sélection du projet :

- 1) Répondre aux objectifs présentés ci-dessus
- 2) Capacité du bénéficiaire à mener à bien la mission **sur l'ensemble du territoire**
- 3) Qualité des locaux en vue d'accueillir du public
- 4) Expérience antérieure en matière de CSTI
- 5) Proposition de nouvelles formes de médiation innovantes
- 6) Identification des besoins en formation afin d'assurer une montée en compétences des acteurs territoriaux de la CSTI
- 7) Intégration de la langue Corse dans le déploiement de la mission
- 8) Proposition d'une méthode d'évaluation qualitative et quantitative de la mission au fur et à mesure de l'avancée du projet

► Montant de la subvention :

Le montant de la subvention territoriale ne devra pas dépasser 80% du budget prévisionnel total du projet proposé.

► Modalités de versement des aides :

L'aide accordée fera l'objet d'une convention d'objectifs et de moyens et sera versée de la manière suivante :

- 50% à la signature de la convention d'engagement,
- 50% au prorata des remontées de dépenses par le biais de rapports intermédiaires d'exécution.

► Dépenses éligibles :

- Coûts directs :
 - Les prestations externes, location de salles
 - Les achats de matériels et de fournitures
 - Les dépenses de communication, de documentation, de publication
 - Les frais de déplacements, d'hébergements, de repas
 - Les ressources humaines dédiées à la mission (hors personnels permanents des établissements publics)
- Coûts indirects : Taux forfaitaire de 15%.

► Dépenses non éligibles :

- Les fonctions supports

► Obligation en matière de publicité :

Le soutien de la Collectivité de Corse devra être mentionné par le bénéficiaire au moyen de supports appropriés : apposition du logo de la Collectivité de Corse sur l'ensemble des documents de communication, mention du concours financier de la Collectivité de Corse à l'occasion de toute communication écrite ou orale et remerciements dans les articles de presse.

► Autres obligations :

Le bénéficiaire sera tenu d'informer régulièrement la Collectivité de Corse sur les actions qu'il mettra en place. Le bénéficiaire s'engage à mettre à disposition gracieusement l'ensemble des outils développés dans le cadre de cette mission.

► Procédure de sélection :

Le comité territorial de pilotage et d'évaluation, et ce conformément à la convention-cadre 2023-2027 « Pour favoriser un dialogue science avec et pour la société, et promouvoir l'égalité des chances et d'accès à la connaissance en Corse » entre la Collectivité de Corse, l'Académie de Corse, la Préfecture de Corse et l'Université de Corse se réunira afin d'analyser et sélectionner les candidatures.

Les projets retenus seront ensuite proposés au Conseil exécutif de Corse et soumis au vote des élus.

Après délibération du Conseil exécutif de Corse, une convention d'objectifs et de moyens sera signée entre la structure porteuse du projet et la Collectivité de Corse.

Le versement de la subvention est conditionné d'une part par la signature de cette convention et d'autre part par les rapports intermédiaires d'exécution et le rapport final d'exécution du bénéficiaire.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1) Lettre d'intention avec demande de financement (datée et signée par le responsable de l'association ou de la structure en précisant le montant du financement demandé).
- 2) Le descriptif du projet :
Joindre sur papier libre une description du projet en y détaillant les points suivants :
 - L'intitulé du projet
 - La description de la mission
 - Les objectifs du projet en termes de mode d'organisation et de moyens mis en œuvre pour renforcer le réseau des acteurs de la CSTI
 - Les propositions en termes de nouvelles formes de médiation innovantes
 - Les actions déployées pour assurer une montée en compétences des acteurs territoriaux
 - Les partenaires éventuels et leur implication
 - Les publics ciblés
 - Les moyens humains mobilisés et la liste nominative des personnels rémunérés
 - Les moyens matériels et immobiliers affectés à la mission
 - Les méthodes d'évaluations qualitative et quantitative prévues
 - L'expérience antérieure en matière de CSTI
 - L'obligation en termes de publicité : (décrire les actions de publicité et d'information prévues dans le cadre de l'action).
- 3) L'annexe 1 « fiche de renseignement » dument complétée
- 4) L'annexe 2 « déclaration sur l'honneur » dument complétée et signée
- 5) Budget prévisionnel détaillé de la mission
A détailler sur feuille libre. Fournir également un tableau détaillé des ressources en spécifiant notamment les autres ressources publiques sollicitées
- 6) Budget prévisionnel général de la structure
- 7) Fiche SIRET – SIREN
- 8) Relevé d'Identité Bancaire
- 9) Attestation de régularité sociale et fiscale
- 10) Pour les organismes publics : Délibération de l'organe délibérant approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel.
- 11) Pour les associations : un dossier Spécifique est prévu à cet effet (cf. Annexe 3 -Déclaration d'intention).

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas retenu.

ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENT

ORGANISME DEMANDEUR

NOM :

Adresse :
.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| e-mail : _____

N°SIRET : Code NAF:.....

Régime TVA : Récupérable Non Récupérable

Nature/Statut juridique :

REPRESENTANT LEGAL

NOM : Prénom :

Fonction :

Adresse :
.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| e-mail : _____

RESPONSABLE DU PROJET

NOM : Prénom :

Fonction :

Adresse :
.....

Code Postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| e-mail : _____

ANNEXE 2- ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), en qualité du signataire et représentant légal (ou signataire avec délégation du représentant légal), sollicite une aide de la région destinée à la réalisation de l'opération intitulée :

Montant de l'aide régionale sollicitée :€,

Coût total de l'opération :€ HT.

J'atteste sur l'honneur,

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel de l'opération,
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement judiciaire, liquidation ...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides publiques.

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toutes pièces complémentaires jugées utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociales...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la Collectivité de Corse de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique),
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération,
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement,
- Faire état de la participation de la région en cas d'attribution du financement,
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec l'opération.

Fait à, le

Cachet et signature du demandeur
(représentant légal ou délégué)

Fonction du signataire :

DEPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature **complet** devra être adressé **avant le vendredi 3 mai 2024**

Tout dossier incomplet ou reçu après la date limite ne sera pas retenu.

Par voie postale à l'adresse suivante :

Hôtel de la Collectivité de Corse
Monsieur le Président de la Collectivité de Corse
Direction adjointe de l'Enseignement et de la Recherche
Service de la diffusion de la culture scientifique
« Appel à manifestation d'intérêt Mise en réseau des acteurs »
22 cours Grandval
BP 215 – 20187 Aiacciu cedex 1

En version numérique à l'adresse suivante :

csti@isula.corsica

POUR TOUTE INFORMATION :

Tél : 04 20 03 96 44

04 20 03 96 37

Mail : csti@isula.corsica